

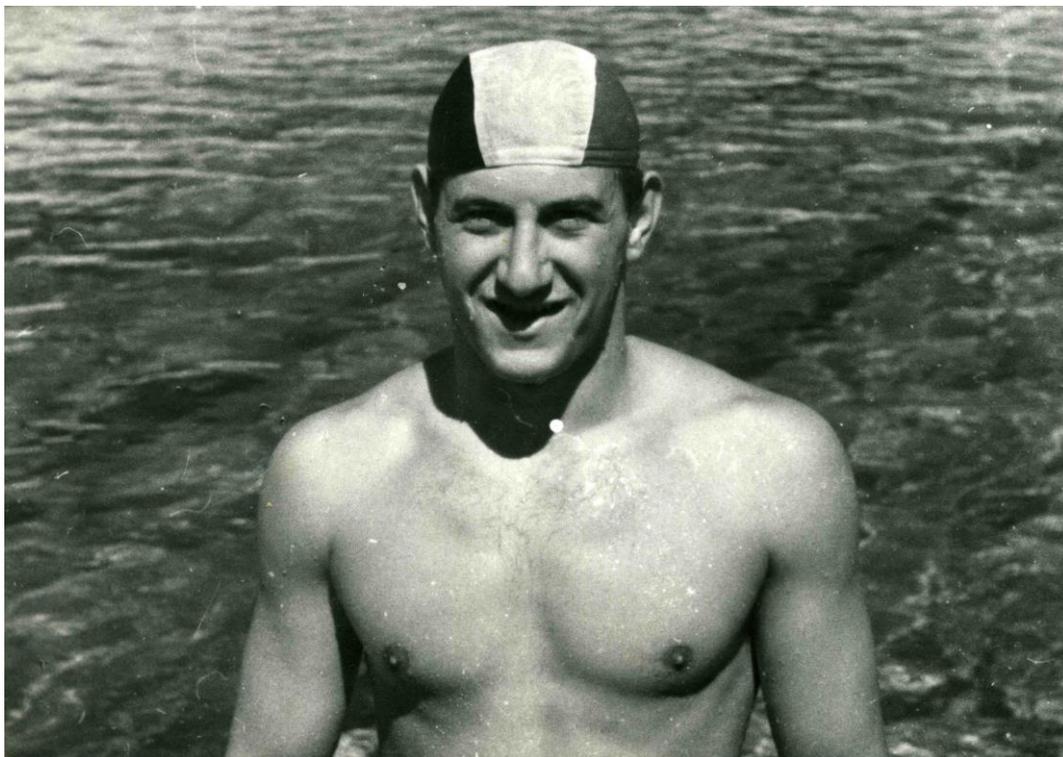
21^{EME} MEETING NATIONAL

ALEX JANY DES JEUNES

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE

(BASSIN OLYMPIQUE HOMOLOGUE – CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE)

TOULOUSE – 4 & 5 FEVRIER 2017



PLAQUETTE DE PRESENTATION ET D'INFORMATION

ORGANISATEUR : COMITE MIDI-PYRENEES DE NATATION



WELCOMSPORT





REMERCIEMENTS

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès de cette rencontre, les bénévoles, les institutions partenaires et les sponsors.

- Le Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Le Conseil Général de Haute-Garonne
- La Ville de Toulouse
- La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne
- Le Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées
- La Fédération Française de Natation
- Arena
- La Banque Populaire Occitane
- Les Autocars Jardel
- PMR
- Restaurant Chez Jules
- Welcomsport



Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation adresse tous ses encouragements sportifs aux compétiteurs et à leurs entraîneurs. Très bon séjour à toutes et tous.



ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation organise le 21^{ème} Meeting des Jeunes Alex Jany au Complexe Léo Lagrange à Toulouse en date des 4 et 5 février 2017.

Piscine :

- Complexe Sportif Léo Lagrange – 54 Rue des Sept Troubadours – 31 000 Toulouse.

Type de bassin :

- 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

Contacts :

- Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation
Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
31 000 Toulouse
Tél : 05-61-62-61-92
Fax : 09-70-61-12-73
e-mail : engagements@mpffn.fr
Site web : midipyrenees.ffnatation.fr

Accès :

- Métro ligne A : Station Jean Jaurés, Station Matabiau SNCF ;
- Métro ligne B : Station Jean-Jaurés.
- Train : gare SNCF Toulouse Matabiau (à proximité de la piscine et de nombreux hotels)
- Route : rocade A 61, sortie 15, Toulouse-Centre, suivre direction Centre-ville, par la Route d'Agde et l'Avenue Léon Blum. Parcs de stationnement : Jean-Jaurés (Allées Jean Jaurés) et Saint-Aubin (Rue Riquet).
- Avion : aéroport international Toulouse-Blagnac (8 km), puis navettes jusqu'à la gare SNCF.

Le Comité régional est très attaché à cette compétition. D'une part, elle permet aux jeunes nageurs et nageuses de s'affronter au niveau régional dans une ambiance festive. D'autre part, Alex-JANY est l'un des plus grands nageurs régionaux, cette rencontre lui rend hommage.

Nouveauté pour la saison 2017 : le meeting Alex JANY servira de compétition de sélection à la Coupe de France des Régions. Les étapes qualificatives et les deux premières étapes du natathlon serviront également de référence pour établir la sélection.

CONTENU DU PROGRAMME

Épreuves individuelles

- Filles 10 et 11 ans, Garçons 11 et 12 ans :
 - 50 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m nage libre.
- Filles 12 et 13 ans, Garçons 13 et 14 ans :
 - 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon, 400 m nage libre.
- Finales A et B par année d'âge sur 200 m 4 nages, au classement de l'addition des points réalisés sur l'ensemble des quatre épreuves de 50 m pour les filles 10 et 11 ans et garçons 11 et 12 ans et des quatre épreuves de 100 m pour les filles 12 et 13 ans et garçons 13 et 14 ans. Les 200 m nage libre et 400 m nage libre ne sont pas pris en compte pour l'accès en finale.

Épreuves de relais

- Relais 4 x 50 m nage libre mixte et multicatégories.

JURY

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (42 officiels en séries, 24 officiels en finales). Chaque club doit fournir :

- Pour les réunions des séries (samedi matin et après-midi, dimanche matin) :
 - de 1 à 5 nageurs : pas d'officiel.
 - de 6 à 15 nageurs : 1 officiel minimum.
 - de 16 à 25 nageurs : 2 officiels minimum.
 - plus de 25 nageurs : 3 officiels minimum.
- Pour les réunions des finales (dimanche après-midi) :
 - 1 à 3 nageurs : 1 officiel.
 - de 4 à 10 nageurs : 2 officiels minimum.
 - plus de 11 nageurs : 3 officiels minimum.

MODE DE PARTICIPATION

440 nageurs (220 filles et 220 garçons) seront retenus pour le meeting : 40 avenir (filles 10 ans et garçons 11 ans), 80 jeunes 1^{ère} année, 120 jeunes 2^{ème} année et 200 jeunes 3^{ème} année.

- Avenirs : les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses à l'addition des 7 épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr).
- 1^{ère} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 7



épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr).

- 2^{ème} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 7 épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr).
- 3^{ème} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 7 épreuves du classement régional des deux étapes de qualifications seront qualifiés (consultation sur le site internet régional : midipyrenees.ffnatation.fr).

Relais 4 x 50 m nage libre : au minimum composés de 4 nageurs autorisés à participer à titre individuel et selon la répartition suivante : 1 avenir fille OU 1 jeune 1^{ère} année fille, 1 jeune 2^{ème} année fille OU 1 jeune 3^{ème} année fille, 1 avenir garçon OU 1 jeune 1^{ère} année garçon, 1 jeune 2^{ème} année garçon OU 1 jeune 3^{ème} année garçon. Les relais peuvent être composés de nageurs de plusieurs clubs ("bannière") qui seront hors classement et regroupés dans les premières séries.

DISPOSITION PARTICULIERE

La participation au meeting pour les clubs extérieurs à la région Midi-Pyrénées est libre, à condition de respecter la cohérence du niveau de compétition du meeting. L'acceptation des engagements sera soumise à la validation du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation.

PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

Tarifs : les droits d'engagements s'élèvent à 6 € par épreuve individuelle et 8 € par relais (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation).

Date limite et modalité d'engagements : les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) à partir de J-12 du premier jour de la compétition soit le 23 janvier 2017 et jusqu'à J-4 du premier jour de la compétition soit le 31 janvier 2017. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation dans un délai de 3 jours.

Attention : en cas d'engagements trop nombreux, le Comité Midi-Pyrénées de Natation pourra refuser des engagements.

MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à disposition des compétiteurs pour l'échauffement, pour une durée de 1h ou 1h30 avant le début des épreuves de chaque réunion. L'organisateur se réserve le droit d'aménager les horaires en fonction de l'affluence de la compétition.





RECOMPENSES

Les trois premiers de chaque finale A seront récompensés (4 finales filles, 4 finales garçons).

Trophée Alex-Jany : un classement sera effectué à l'addition des points marqués sur l'ensemble des courses disputées par les nageurs (50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 200 m nage libre et 200 m 4 nages pour les avenirs et jeunes 1^{ère} année et 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre, 400 m nage libre et 200 m 4 nages pour les jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années). Un trophée sera remis au premier du classement par année d'âge et par sexe.



PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

REUNION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu le samedi 4 février 2017 à 8h au salon VIP du Complexe Sportif Léo Lagrange.

PROGRAMME PAR DEMI-JOURNEE

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m nage libre dames - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} année
- 2 - 200 m nage libre dames - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 3 - 400 m nage libre messieurs - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} année
- 4 - 200 m nage libre messieurs - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 13 - 50 m brasse dames - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 14 - 50 m brasse messieurs - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 15 - 100 m papillon dames - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 16 - 100 m papillon messieurs - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 17 - 50 m nage libre dames - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 18 - 50 m nage libre messieurs - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 19 - 100 m dos dames - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 20 - 100 m dos messieurs - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h00
Début des épreuves : 16h30

- 5 - 50 m papillon dames - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 6 - 50 m papillon messieurs - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 7 - 100 m nage libre dames - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 8 - 100 m nage libre messieurs - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 9 - 50 m dos dames - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 10 - 50 m dos messieurs - Avenirs et Jeunes 1^{ère} année
- 11 - 100 m brasse dames - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années
- 12 - 100 m brasse messieurs - Jeunes 2^{ème} et 3^{ème} années

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 21 - Finale B et A : 200 m 4 nages dames - Avenirs
- 22 - Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs - Avenirs
- 23 - Finale B et A : 200 m 4 nages dames - Jeune 1^{ère} année
- 24 - Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs - Jeune 1^{ère} année
- 25 - Finale B et A : 200 m 4 nages dames - Jeune 2^{ème} année
- 26 - Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs - Jeune 2^{ème} année
- 27 - Finale B et A : 200 m 4 nages dames - Jeune 3^{ème} année
- 28 - Finale B et A : 200 m 4 nages messieurs - Jeune 3^{ème} année

Pause

29 Relais 4 x 50 m nage libre

- Première séries : équipes bannières
- Séries suivantes : équipes clubs

Attention : les horaires pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagements.



PUBLICATION DES RESULTATS

DEVELOPPEMENT DURABLE

Soucieuse de s'inscrire dans le cadre du développement durable, la Commission des Organisations du Comité Midi-Pyrénées de Natation souhaite s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ce 21^{ème} Meeting Alex des Jeunes.

AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Complexe Léo Lagrange (zone d'arrivée, sur la droite, à proximité des gradins).

DIFFUSION DES RESULTATS

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (midipyrenees.ffnatation.fr) au format PDF ou HTML.





INFORMATIONS DIVERSES

DELEGUE

Le délégué est Julien VILLE, Secrétaire Général du Comité Midi-Pyrénées de Natation.

OFFICIELS REFERENTS

Les officiels référents sont Michel MAHEUX et Lionel REY.

DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ce 21^{ème} Meeting Alex Jany des Jeunes ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la piscine Léo Lagrange durant les 4 et 5 février 2017 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 4 février 2017. L'autorisation de photographe, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 4 février 2017 à 9h00.



LISTE DES HOTELS

KYRIAD

7 Boulevard de la Gare

31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.34.11.71 Fax : 05.61.34.12.21

Hôtel Campanile

Avenue de Saint-Caprais – ZAC de Cantemerle

Route d'Albi

31240 L'Union

☎ : 05.62.89.24.30 Fax : 05.62.89.24.31

Hôtel Riquet

92 Rue Riquet

31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.62.55.96 Fax : 05.61.62.45.29

Hôtel Terminus

13 Boulevard Bonrepos

31000 TOULOUSE

☎ : 05.61.62.44.78 Fax : 05.61.63.18.06

Hôtel IBIS Toulouse Gare Matabiau

14 Boulevard Bonrepos

☎ : 05.61.62.50.90 Fax : 05.61.99.21.02

ETAP Hôtel Toulouse Centre

23 Boulevard des Minimes

31000 TOULOUSE

ALEX JANY

Alex Jany est un nageur né le 5 janvier 1929 à Toulouse. Il fut licencié au Club des Dauphins du TOEC de 1945 à 1950, puis au Cercle des Nageurs de Marseille en 1951 et 1953. Alex Jany eut à son actif 26 titres de Champion de France... alors que les Championnats Nationaux d'Hiver n'existaient pas encore. Il décède le 18 juillet 2001. Alex Jany est entré au Tableau d'Honneur de la ISHOF (International Swimming Hall of Fame) en 1977.

Palmarès

- 7 records du monde et 15 records d'Europe :
- Meilleur temps mondial sur 50 m nage libre en 1947.
- Recordman du monde du 100 m nage libre en 1947, en 55' 8.
- Recordman du monde du 200 m nage libre en 1946, en 2' 5" 4.
- Recordman du monde du 300 m nage libre en 1947.
- Recordman du monde du 400 m nage libre en 1947, en 4' 35" 2.
- Recordman du monde au relais 4 x 200 m nage libre en 1951, en 8' 33" (record de France: dès 1946).
- Recordman du monde au relais 4 x 100 m 4 nages en 1953, en 4' 33".
- Champion d'Europe du 100 m nage libre en 1947 à Monte-Carlo et 1950 à Vienne.
- Champion d'Europe du 400 m nage libre en 1947 et 1950.
- Médaille d'or aux Jeux méditerranéens sur 100 m et 200 m nage libre en 1951.
- Médaille de bronze olympique au relais 4 x 200 m nage libre en 1948 et 1952.
- Champion de France du 100 m nage libre en 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951 et 1952 (8 titres consécutifs).
- Champion de France du 200 m nage libre en 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950 et 1953.
- Champion de France du 400 m nage libre en 1945, 1947, 1948 et 1949
- Champion de France du 4 x 200 m nage libre en 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950.

